



PRÉFET DE LA MARTINIQUE

Cabinet du Préfet
Bureau de la communication interministérielle

Fort-de-France, le 9 mai 2016

Dossier de presse



L'Europe agit au quotidien en Martinique

Contact réservé aux médias :

Nathalie CHAMPLONG 05-96-39-39-20 ou 06-96-28-34-42 - nathalie.champlong@martinique.pref.gouv.fr

Ghislaine ANGLIONIN 05-96-39-39-21 ghislaine.anglionin@martinique.pref.gouv.fr

Journée de l'Europe

Qu'est-ce que le 9 mai ?

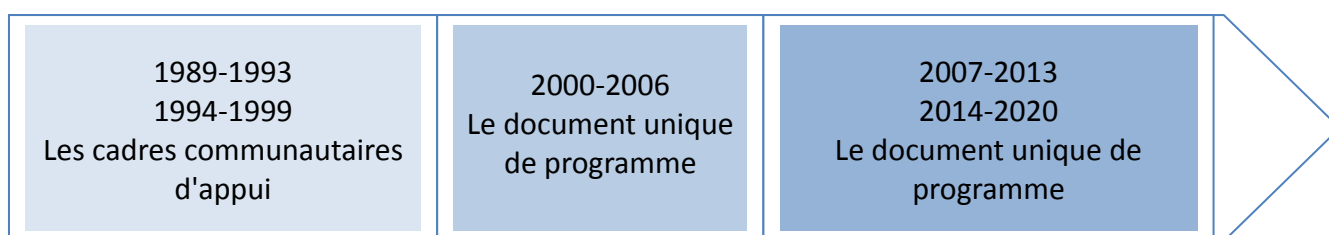
Le 9 mai 1950, sur proposition de [Jean Monnet](#), [Robert Schuman](#), ministre des Affaires étrangères français, fait une déclaration historique dans le salon de l'Horloge du Quai d'Orsay : il appelle à la mise en commun sous une autorité internationale des productions française et allemande de charbon et d'acier.

Le 9 mai est désormais la date retenue pour célébrer la construction de l'Union européenne chaque année. Des actions de valorisation se déroulent sur l'ensemble du territoire européen.

Les fonds européens en Martinique

Robert Schuman insistait notamment sur les bénéfices concrets que l'Union européenne allait apporter aux citoyens. Ces réalisations sont aujourd'hui permises par les fonds européens. Souvent méconnus, ils soutiennent des projets améliorant le quotidien des habitants de la Martinique.

Ces programmes pluriannuels ont déjà couvert sur 5 périodes :



Grâce à l'Europe, la Martinique bénéficie depuis plus de 20 ans, de fonds qui permettent de financer chaque année, des projets et ont pour objectif d'améliorer la vie quotidienne des habitants du département.

Quatre fonds prioritaires :

- Le **FEADER** (Fonds Européen Agricole pour le Développement Rural) l'aide au financement des projets liés à l'agriculture et au développement rural ;
- Le **FSE** (Fonds Social Européen) l'aide au financement des projets liés à l'emploi, la formation et à l'insertion des publics en difficulté ;
- Le **FEAMP** (Fonds Européen pour les affaires maritimes et la Pêche) l'aide au financement des projets liés à la Pêche et à l'aquaculture ;
- Le **FEDER** (Fonds Européen de Développement Régional) l'aide au financement des projets liés à l'innovation, les TIC, la compétitivité des entreprises, l'énergie et l'environnement. Dans les régions d'outre-mer, considérées au niveau européen comme des régions ultrapériphériques, il compense également les handicaps permanents de ces régions (éloignement, insularité, relief et climat difficiles, étroitesse des marchés) qui constituent des contraintes pesant sur leur développement et leur compétitivité

En Martinique. depuis 2000

Plus de 7000 projets concrétisés

1106 projets soutenus par le FEDER

396 projets soutenus par le FEP

702 projets soutenus par le FSE

1434 projets soutenus par le FEADER

FEDER

Le Transport en Commun en Site propre (TCSP)

Coût éligible : 184M€ - participation FEDER 66M€

Construction de la nouvelle Station d'Épuration du Marin et Sainte-Anne (filère boue)
Cout total 3,8M €, intervention FEDER 1,04 M€, Etat : 0,3 M€.

Le Centre Hospitalier Universitaire de Martinique (CHUM)
Reconstruction pour mise aux normes parasismiques du plateau technique
Coût éligible : 169 M€, intervention FEDER : 34,6 M€

Construction d'une infrastructure de garde pour la garde d'enfants interentreprises
Cout total 1,7 M €, FEDER 0,785 M€, Conseil Régional : 0,2 M€, Conseil General : 0,167 M€.

Création d'un hôtel 4 étoiles à la Pointe Simon
Cout total 21,51 M €, FEDER 4 M€, Etat 3,8 M€, Conseil Régional 3 M€, Prive 10,71 M€

2007

2013

FEP

Adaptation de la flotte communautaire
Aquaculture, transformation, commercialisation
Mesures d'intérêt commun
Equipements des ports de pêche »
(conseil général, communes)

FSE

Adaptation des salariés et des entreprises
25 114 bénéficiaires dont 11 734 femmes (46,7%)

Inclusion par la formation et la qualification
46 540 bénéficiaires dont 26 221 femmes (56%)

Martinique Développement : Bonnes pratiques qualité pour les TPE
Coût du dispositif : 1M€, intervention FSE 605 517 €

Inclusion des publics en difficulté
15 624 bénéficiaires dont 46 % de femmes
72 micro-projets ont bénéficié d'un appui du FSE

ALPHACROISSANCE: Innovation des entreprises en Martinique
Coût de l'action : 248 800 €, intervention FSE 149 280 €

FEADER

Travaux sylvicoles en forêt départementale (FD) en vue de l'obtention d'arbres « d'avenir »
Projet réalisé en 2014 par l'ONF
Montant éligible : 278 000 €, dont part FEADER : 236 300 €

Renforcement du réseau d'irrigation sur les secteurs de Chalvet, Pécoul et Moulin l'Etang
Montant éligible: 600 000 €, dont part FEADER : 510 000 €

Création d'un gîte adapté aux personnes à mobilité réduite et facilitation d'accès sur une exploitation agricole
Montant éligible : 184 440 €, dont part FEADER : 103 910 €

Lancement des appels à projets 2016 du PO FSE ETAT Martinique 2014-2020

Pour la programmation 2014 – 2020, la France a fait le choix d'une nouvelle architecture de gestion du FSE.

Dans le cadre de la nouvelle étape de la décentralisation, les Conseils régionaux ont été désignés autorités de gestion à hauteur de 35 % de l'enveloppe FSE au titre, en particulier, de la formation professionnelle, de l'apprentissage et de l'orientation.

L'Etat est autorité de gestion pour l'emploi et l'inclusion, à hauteur de 65 % de l'enveloppe dont la moitié sera répartie sur le champ de l'emploi et l'autre moitié sur le champ de l'inclusion.

Le FSE est mobilisé pour relever les défis qui conditionnent l'engagement de la Martinique dans un processus de croissance intelligente, durable et inclusive en cohérence avec le diagnostic territorial.

Des appels à projets sont lancés pour des demandes de subvention FSE permettant de contribuer à la réalisation des objectifs fixés dans le Programme Opérationnel.

Trois appels à projets sont lancés pour les axes :

- ★ Soutenir et accompagner l'accès à l'emploi
- ★ Anticiper et accompagner les mutations économiques
- ★ Lutter contre l'abandon scolaire

Ces appels à projets sont disponibles sur les sites de la préfecture et de la DIECCTE

<http://www.martinique.pref.gouv.fr/Prefecture/Nos-missions/Cohesion-sociale/L-emploi/LANCEMENT-DES-APPELS-A-PROJETS-PO-FSE-ETAT-2014-2020-AU-TITRE-DE-2016>

<http://www.martinique.dieccte.gouv.fr/Le-Programme-Operationnel-FSE-2014,17766>

Les nouvelles demandes de subvention devront obligatoirement être présentées dans l'application «Ma démarche FSE» : https://ma-demarche-fse.fr/si_fse/servlet/login.html

Informations : Monsieur Patrice PEYTAVIN téléphone 05 96 71 15 22 ou par mail à patrice.peytavin@dieccte.gouv.fr ou 972.fse@dieccte.gouv.fr

Et pour les jeunes



Le programme opérationnel Initiative pour l'Emploi des Jeunes finance les actions en faveur des jeunes de moins de 26 ans qui ne sont ni en éducation, ni en emploi, ni en formation. Ces actions concernent autant les jeunes chômeurs indemnisés, qui peuvent être diplômés, que les jeunes « décrocheurs » qui ne fréquentent pas le service public de l'emploi.

La DIECCTE gère une partie de ce dispositif en proposant des actions de repérage, d'accompagnement et de mise en situation des jeunes :

- Entretien diagnostic
- Accompagnement renforcé et global
- Actions de parrainage des jeunes diplômés
- Encouragement à la mobilité via l'ADOM
- Mise en situation en milieu professionnel
- Dispositifs de deuxième chance (ex : RSMA)